Argument

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **27 (1947)**

Heft 7

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888644

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Argument

Il n'est pas courant d'avoir le plaisir d'entendre, dans une même réunion, deux esprits aussi distingués, deux hommes aussi éloquents que M. Carl J. Burckhardt, ministre de Suisse en France et M. André Siegfried, de l'Académie Française. Ce fut le privilège des membres qui assistaient, le 14 juin, à l'assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France.

A l'issue de la séance administrative où chacun apprenait avec une vive satisfaction la réélection de M. Paul de Perregaux à la présidence de la Compagnie pour une nouvelle période de trois ans, M. le Ministre Burckhardt montrait les efforts déployés par les autorités suisses pour faciliter les transactions commerciales avec la France.

A ceux qui vouent encore à Descartes un reste d'admiration,

A ceux qui savent apprécier le déroulement logique d'un raisonnement aux bases scientifiques irréfutables,

A ceux qui sont sensibles au style impeccable d'un grand académicien,

A ceux qui se préoccupent de l'avenir économique de l'Europe,

Nous conseillons vivement de lire le texte de la conférence de M. André Siegfried qui fut pour tous ses auditeurs un enchantement et une révélation sur notre avenir économique.

Nous avons l'honneur d'ajouter à ces deux grands noms celui de M. Reinhardt, directeur de l'Administration fédérale des finances, qui eut récemment l'occasion d'exposer des vues sur la situation des finances fédérales dont la clarté et la sincérité n'échapperont à aucun de nos lecteurs. Ils seront sans nul doute reconnaissants à l'auteur d'attacher un si grand prix à une politique draconienne d'économies et d'en poser les bases avec une précision et une sûreté qui leur donneront l'espoir d'en voir un jour la réalisation. Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous confier ce texte.

Ceux qui s'intéressent au problème de la formation professionnelle seront intéressés par l'article de M. Soguel qui explique comment la Société suisse des commerçants a créé une organisation entièrement fictive de maisons de commerce où les apprentis peuvent exercer les diverses activités dont ils ne connaîtraient sans cela que les rudiments théoriques.

Ce numéro achève, par le compte rendu de notre 29e assemblée générale, une année d'activité intense et, croyons-nous, utile. Puisse le présent exercice qui s'ouvre sous les heureux auspices du nouvel accord du 1er août 1947, dont nous donnons l'essentiel ici même, voir l'épanouissement des échanges franco-suisses dans une atmosphère de confiance et de liberté.